



**DE LA COMMUNE DE LEON**

**SEANCE DU 2 MARS 2022**

Nombre de membres afférents au Conseil

**19**

Nombre de membres en exercice

**19**

Nombre de membres ayant

pris part à la délibération :

**14**

Date de la Convocation :

Date d'affichage :

**3 mars 2022**

Objet de la délibération :

**DEL2022/012 Compte Administratif 2021 Lotissement Alegria**

L'an Deux Mil Vingt Deux et le Deux Mars à 19 h, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean MORA, Maire

**Présents** : Jean MORA, Jacques DUCROUX, Dominique LARTIGAU, Michel RAFFIN, François CORDOBES, Francis LABOUDIGUE, Jean-Jacques LARTIGUE, Catherine COMBARIEU, Cécile CASSUTTI, Myriam LALLEMAND, Marjolaine PERNAUT, Eric MACQUART, Michel DARREMONT, Muriel LAGORCE, Isabelle BOUCHES

**Absents ayant donné procuration** : Martine DUVIGNAC à François CORDOBES, Sophie GISTAIN-FAUVILLE à Myriam LALLEMAND, Delphine DUPRAT à Marjolaine PERNAUT

**Absents** : Jean-Paul TRAYE

**Secrétaire de séance** : Catherine COMBARIEU

---

Monsieur Michel RAFFIN, adjoint délégué aux finances, à la fiscalité et à la vie économique présente au Conseil Municipal le Compte Administratif du Budget Annexe du Lotissement ALEGRIA pour l'année 2021. Après lecture et examen des comptes, il convient de procéder au vote du document présenté.

**Investissement :**

• **Dépenses :**

- Prévus..... 0.00 €
- Réalisé..... 0.00 €

• **Recettes :**

- Prévus..... 0.00 €
- Réalisé..... 0.00 €

**Fonctionnement**

• **Dépenses :**

- Prévus..... 10.00 €
- Réalisé..... 1.12 €

• **Recettes :**

- Prévu ..... 10.00 €
- Réalisé..... 1.12 €

**Résultat de clôture de l'exercice :**

- Investissement ..... 0.00 €
- Fonctionnement .... 0.00 €
  
- Résultat Global ..... 0.00 €

Considérant la conformité du Compte administratif établi par l'ordonnateur avec le Compte de Gestion 2021 pour le budget annexe du Lotissement

ALEGRIA établi par le comptable public, l'approver.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le 07/03/2022

ID : 040-214001505-20220307-DEL2022\_012-DE



Le Conseil Municipal, après présentation et délibération, vote avec 17 voix pour  
**(Mr le Maire ne prend pas part au vote)** le Compte Administratif de l'exercice  
2021 du Budget Annexe du Lotissement ALEGRIA ci-dessus présenté.

Pour extrait certifié conforme  
**Le Maire,**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat. la saisine de la juridiction pour se faire par voie dématérialisée via le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Acte télétransmis électroniquement le :

N° identifiant unique :

N° enveloppe :